



LIBYE :
**“On peut critiquer Allah
mais pas Kadhafi !”**

Octobre 2006

Enquête : Robert Ménard - Lynn Tehini

Reporters sans frontières - Bureau Moyen-Orient

5, rue Geoffroy Marie - 75009 Paris

Tél : (33) 1 44 83 84 84 - Fax : (33) 1 45 23 11 51

E-mail : moyen-orient@rsf.org

Web : www.rsf.org

Libye :

“On peut critiquer Allah mais pas Kadhafi !”

"Décrispation" : ce mot revient souvent dans la bouche de cet observateur averti de la scène politique libyenne, rencontré par la délégation de Reporters sans frontières qui s'est rendue à Tripoli du 13 au 17 septembre 2006. Une visite, organisée par le Syndicat des journalistes libyens, qui intervient après vingt années de refus de visa. Après celles d'Amnesty International en 2004 et de Human Rights Watch en 2005, elle témoigne, à sa façon, de cette "décrispation". Elle a permis à l'organisation de rencontrer des professionnels des médias, des responsables administratifs, des officiels, ainsi que le cyberdissident Abdel Razak Al Mansouri, sorti de prison en mars 2006 après plus d'un an de détention pour un article publié sur Internet (cf. infra).

Une "ouverture", donc, qui a suivi la levée définitive, le 12 septembre 2003, de l'embargo adopté par les Nations unies en 1992. Et s'est accompagnée d'un virage diplomatique à 180 degrés, ainsi que d'une ouverture économique, notamment dans le domaine du tourisme. En revanche, il y a peu de changement dans le domaine politique et idéologique, le cœur même du système. Ce qui explique peut-être les pro-

pos tenus, fin août 2006, par Seif al-Islam Kadhafi, fils et successeur potentiel du chef de l'Etat, critiquant l'absence de liberté de la presse dans le pays dirigé par son père depuis 1969.

Perçue comme un coup de tonnerre dans le monde des médias, cette déclaration a eu pour premier effet de délier les langues. Il faut dire qu'un certain nombre d'événements, ces derniers mois, montrent que rien n'est encore joué sur le terrain de la presse. L'assassinat du journaliste Daif Al Ghazal en mai 2005 (cf. infra) et l'emprisonnement du cyberdissident Abdel Razak Al Mansouri rappellent que le régime de Tripoli est l'un des plus répressifs pour ceux qui le critiquent.

La plupart des journalistes critiques à l'égard du régime, que Reporters sans frontières a rencontrés, n'osent pas témoigner à visage découvert. Ils ont peur des représailles. Pour eux, les promesses sont encourageantes, mais la réalité est tout autre. Ils rappellent qu'aucun média privé n'existe dans le pays. Et que toucher au Guide est tout simplement impensable.

Une machine de propagande

"Nous pouvons critiquer Allah, mais pas Kadhafi." Cette phrase d'un journaliste rencontré par Reporters sans frontières dit bien le poids de la censure dans le pays. Critiquer le "frère leader" est un crime de lèse-majesté qui peut vous conduire en prison. Le culte de la personnalité bat son plein. Les portraits du Guide jalonnent les principales artères des grandes villes du pays et ornent les murs de chaque hôtel, chaque restaurant et chaque boutique. Il en est de même dans la presse. Les activités de Mouammar Kadhafi, quelles qu'elles soient, font régulièrement la une des quatre grands journaux. A titre d'exemple, le jeudi 14 septembre 2006, alors que le Guide recevait les félicitations de différentes délégations à l'occasion des festivités du 37^e anniversaire de la révolution, trois journaux sur quatre ont publié le même article. Quant à l'information internationale, elle provient presque exclusivement de l'agence officielle Jana.

A qui s'étonne de ce manque d'indépendance, la réponse est toute prête : "Nous n'avons pas besoin de journaux privés. En Libye, c'est la démocratie directe. La presse est l'émanation du peuple", a expliqué un membre du Syndicat de la presse à Reporters sans frontières. Et d'ajouter : "Le Guide n'a aucun rôle institutionnel, il conseille et inspire le peuple." Dans le Livre vert de Mouammar Kadhafi, il est d'ailleurs écrit : "La presse est un moyen d'expression de la société, et non le moyen d'expression d'une personne physique ou morale. Logiquement et démocratiquement, elle ne peut donc être la propriété ni de l'une ni de l'autre."

La presse écrite

La presse privée n'existe donc pas dans le pays. Trois des quatre principaux quotidiens (*Al Jamahiriya*, *Al Shams*, et *Al Fajr al Jadid*) sont financés par l'Office général de la presse, un organisme qui dépend du ministère de l'Information. Installés dans le même bâtiment, ils sont dirigés par un conseil d'administration unique. Celui-ci est actuellement présidé par Abdel Razak Massoud Al Dashash, qui occupe également le poste de rédacteur en chef du quotidien *Al Jamahiriya*. Le quatrième journal, *Al Zahf al-Akhdar*, appartient au Mouvement des comités révolutionnaires (MDC), la colonne dorsale du régime.

Les quatre journaux disposent du même circuit de diffusion, très pauvre en points de vente. Il en existerait vingt-cinq à Tripoli pour un million et demi d'habitants. Les quatre titres souffrent du même archaïsme technique : mise en pages sommaire, qualité d'impression médiocre, etc. Les professionnels rencontrés affirment toutefois attendre une nouvelle rotative en provenance d'Allemagne.



Les 4 principaux quotidiens du pays, de haut en bas : *Al Fajr al Jadid*, *Al Shams*, *Al Zahf al-Akhdar* et *Al Jamahiriya*

Il reste qu'au-delà de ces ressemblances, quelques différences de forme sont à souligner. Le quotidien le plus diffusé, le "tabloid" *Al Jamahiriya*, revendique un tirage de 8 000 à 15 000 exemplaires. Il présente plusieurs rubriques qui traitent des "petits désagréments" rencontrés par les Libyens dans leur vie quotidienne tels que les routes mal goudronnées ou l'absence de panneaux de signalisation dans certaines régions. Mohammad Al Mirghani, rédacteur en chef d'*Al Shams*, affirme que son journal se fait ainsi l'écho des problèmes rencontrés par la population. "Nous avons, par exemple, ouvertement critiqué les prisons libyennes après avoir reçu l'autorisation de les visiter", a-t-il affirmé à Reporters sans frontières. *Al Fajr al Jadid*, quant

Libye :
"On peut critiquer Allah mais pas Kadhafi !"

à lui, est un quotidien d'informations générales qui se contente le plus souvent de reprendre les dépêches de l'agence de presse officielle. Le quotidien *Al Zahf al-Akhdar* est encore plus proche du pouvoir. Il est du reste le seul à avoir critiqué le fils du dirigeant libyen après ses récentes prises de position "progressistes". La ligne éditoriale du journal est claire : soutenir Mouammar Kadhafi coûte que coûte. Chaque jour, les activités du dirigeant font la une. Dans l'édition du 14 septembre 2006, quatre articles sur sept lui étaient consacrés.

Il existe également une vingtaine d'hebdomadaires et de mensuels spécialisés, sur les femmes et les enfants notamment. Chacune des vingt-six provinces du pays possède également son titre, hebdomadaire ou mensuel.

Cette presse, qui s'essaye prudemment à la critique, en traitant par exemple des affaires de "petite corruption", se garde bien de franchir les lignes rouges : le Guide et sa famille, le statut des Berbères, ou encore certaines affaires de corruption quand elles touchent de hauts responsables.

La télévision et la radio

L'audiovisuel est sous le contrôle total des autorités. Il est composé d'une chaîne de télévision hertzienne nationale et d'un bouquet d'une demi-douzaine de chaînes satellites. Mais les spectateurs ont déserté ces dernières au profit des chaînes étrangères, notamment *Al-Jazira*. Les chaînes privées saoudienne *Al Arabiya* et libanaise *LBCI* connaissent également un certain succès. Quant aux stations libanaise et iraniennes *Al-Manar* et *Al-Aalam*, elles ont particulièrement capté l'attention des téléspectateurs libyens pendant l'offensive israélienne au Liban, en juillet 2006. Le lancement - très attendu - d'une chaîne de télévision par la Fondation Kadhafi pour le développement est prévu avant la fin de l'année. Quelques provinces disposent également de leur chaîne de télévision locale.

La radio *Al Libiya FM*, lancée par la Fondation Kadhafi en mars 2006, a rapidement éclipsé les trois stations nationales. Se voulant "divertissante" et "moderne", elle rencontre un grand succès auprès des jeunes. La grille des programmes est essentiellement composée de musique arabe et occidentale, entrecoupée toutes les heures de courts bulletins d'informations. Toutefois, plusieurs journalistes rencon-

trés par Reporters sans frontières l'ont qualifiée de "décevante" et "superficielle". "Certains sujets sensibles sont totalement occultés", ont-ils affirmé. Toutes les provinces possèdent leur propre radio. Lors d'une visite de Reporters sans frontières au siège de l'une de ces radios locales, l'un des animateurs a affirmé que "les gens appellent et parlent librement de tout ce dont ils ont envie". En revanche, à la question de savoir si certains d'entre eux parlent de politique et critiquent le chef de l'Etat, la réponse est formelle : "Non, certainement pas ! Mais les auditeurs ont un vaste champ de critique et ils ne s'en privent pas."

De l'avis même de certains membres du Syndicat des journalistes, la presse libyenne s'appuie sur des journalistes peu ou mal formés. Selon eux, 400 à 500 jeunes diplômés sortent chaque année de l'université. Abdel Majid El-Dersi, vice-ministre de l'Information, a informé Reporters sans frontières que le ministre, en poste depuis mars 2006, a réuni tous les acteurs de la scène médiatique (journalistes, syndicats, juristes) afin d'imaginer une mise à niveau des médias libyens tant sur le plan de la formation que dans le domaine technique.

Internet... en accès libre

L'accès aux publinets (points publics d'accès au Net) est totalement libre en Libye. Les cartes d'identité ne sont pas exigées à l'entrée. Reporters sans frontières a pu accéder aux sites Internet des organisations internationales de défense des droits de l'homme ou de la liberté de la presse et de l'opposition libyenne basée à l'étranger. Mais s'il n'est pas filtré, il est évident que le Net est surveillé. En écrivant sur la Toile, Abdel Razak Al Mansouri et Daif Al Ghazal ont payé le prix de leur indocilité envers le régime (cf. infra).

Une loi sur la presse particulièrement répressive

La loi sur la presse de 1972 est particulièrement répressive. Six de ses articles prévoient des peines d'emprisonnement qui vont de un mois à deux ans de prison selon les cas. L'article 29 énumère, à lui seul, une douzaine de cas prévoyant des peines de prison. A titre d'exemple, "douter des buts de la révolution" (alinéa 5) est passible d'une peine d'emprisonnement dont la durée n'est pas précisée et d'une amende de

1000 dinars (650 euros). Le vice-ministre de l'Information a déclaré qu'une commission composée d'experts et de journalistes travaillait actuellement sur un nouveau cadre législatif. Ses conclusions devraient être connues début 2007.

Quant aux plaintes pour diffamation, elles sont, d'après le Syndicat des journalistes, d'abord étudiées par une "commission de responsabilité" des médias composée de journalistes et d'avocats. Selon Abdel Razak Massoud Al Dashash, le directeur de l'Office général de la presse, la commission aurait traité "une vingtaine d'affaires qui ont, dans la plupart des cas, trouvé une solution qui passe le plus souvent par un droit de réponse". A l'échelon local, la plupart des affaires se règlent à l'amiable, selon les journalistes rencontrés. Un journaliste local tempère : "Comment peut-il y avoir diffamation si l'ensemble de la corporation est aux bottes des autorités?".

La presse étrangère sous surveillance

Une vingtaine de correspondants locaux de la presse étrangère sont aujourd'hui présents en Libye (dont les correspondants de l'Agence France-Presse, de l'agence américaine *Associated Press*, de l'agence britannique *Reuters*, et de la chaîne de télévision *Al-Jazira*). Ils sont accrédités auprès du Département des relations avec la presse étrangère du ministère de l'Information. Libyens pour la plupart, ils ne sont pas à l'abri des pressions. Les anecdotes ne manquent pas, évoquant la mauvaise humeur des autorités de Tripoli qui n'hésitent pas à faire part de leur courroux aux directions des médias en question.



Cartes délivrées par les autorités aux journalistes de passage (gauche) ou aux journalistes accrédités (droite)

Les journalistes étrangers désirant se rendre en Libye obtiennent un visa d'entrée plus facilement qu'auparavant. Pour autant, il ne s'agit

pas d'une simple formalité. La tendance à voir derrière chaque journaliste étranger un "espion" n'appartient pas encore au passé. L'un d'eux, contacté par Reporters sans frontières, a déclaré avoir attendu plus de six mois avant l'obtention du précieux sésame. "J'ai dû me résoudre à renoncer aux sujets que j'avais prévu de traiter", a-t-il déclaré. D'autres ont vu leur passeport retenu à l'aéroport sous prétexte qu'ils n'avaient pas prévenu les autorités de leur arrivée. Le directeur du Département des relations avec la presse étrangère a affirmé avoir délivré 1 000 à 1 500 visas en 2005. "Certains journalistes peuvent même obtenir leur visa à l'aéroport", a-t-il assuré. S'il est nécessaire de décrocher une autorisation pour le journaliste de passage – une carte lui est délivrée par la direction des médias étrangers du ministère de l'Information –, il n'y a cependant aucune obligation de se doter d'un guide ou interprète fourni par les autorités. De même aucune autorisation n'est requise pour se déplacer dans le pays. Les reporters étrangers se sont toutefois plaints de la difficulté de l'accès à l'information. Il est pratiquement impossible de rencontrer des officiels sans l'autorisation préalable du Département des relations avec la presse étrangère. Certains journalistes, "officiellement" invités par les autorités pour couvrir les festivités du 37^e anniversaire de la révolution, en septembre 2006, n'ont pu interviewer des officiels. Les demandes effectuées auprès de cette direction se sont soldées, dans la plupart des cas, par des échecs.

Si les publications étrangères semblent plus accessibles - la Fondation Kadhafi affirme avoir milité en ce sens -, il semble que de nombreux journaux continuent d'être confisqués à la frontière. D'ailleurs, l'article 28 de la loi sur la presse de 1972 autorise la suspension des publications étrangères qui "nuisent au pays". Les quotidiens arabophones basés à Londres, tels que *Al Hayat*, *Al Quds Al Arabi* ou encore *Al Sharq Al Awsat*, sont introuvables dans les librairies. En revanche, certains hebdomadaires ou mensuels économiques américains tels que *Newsweek* en version arabe ou encore le *Financial Times*, sont autorisés.

Certains journaux libyens basés à Malte, à Londres et au Caire sont distribués dans le pays. Mais un journaliste a déclaré, sous couvert d'anonymat, qu'il avait déposé des demandes afin de lancer un journal. "Elles sont restées sans suite, a-t-il déploré. Pourtant la loi sur la

presse n'interdit pas de façon formelle la création de publications indépendantes. Et Seif al-Islam avait publiquement appelé, en 2003, à la création de journaux indépendants." Lors d'une rencontre avec Reporters sans frontières, le vice-Premier ministre Mohammed Houeich, a parlé d'une privatisation possible des entreprises de presse dans le futur.

Les droits de l'homme... sur le papier

Si la Libye a ratifié plusieurs traités internationaux protégeant les droits de l'homme - la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, le Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques -, au cours de ces dernières années, plusieurs journalistes ont été arrêtés, emprisonnés ou assassinés. Un journaliste a disparu depuis... 1973.

L'assassinat de Daïf Al Ghazal

Le journaliste Daïf Al Ghazal a été enlevé dans la nuit du 21 mai 2005, dans les environs de la ville de Benghazi. Alors qu'il conduisait sa voiture, deux hommes armés l'ont forcé à s'arrêter, à descendre et à les suivre dans leur véhicule. Son corps sans vie et mutilé a été découvert à Benghazi, le 1er juin 2005. Le rapport d'autopsie fait état de multiples traces de torture. La plupart des doigts du journaliste ont été coupés. Son corps portait des blessures au couteau et de nombreuses contusions. Daïf Al Ghazal avait également reçu une balle dans la tête.

Le journaliste avait travaillé pendant dix ans au Mouvement des comités révolutionnaires, qu'il avait quitté en 2003, en raison de son désaccord avec les objectifs du mouvement. Après avoir collaboré au quotidien *Al Zahf al-Akhdar* pendant près de quatre ans, Daïf Al Ghazal avait décidé d'arrêter définitivement d'écrire dans la presse officielle. Il avait même lancé un appel aux intellectuels libyens pour mettre sur pied "un comité civil contre la corruption". Traité de "lâche" par le Mouvement des comités révolutionnaires, il défiait ses détracteurs en affirmant qu'il n'avait pas peur et qu'il ne demeurerait jamais silencieux.

Salem Mohammed, rédacteur en chef d'un

journal en ligne basé à Londres, *libya-alyoum.com*, a déclaré que les articles publiés par Daïf Al Ghazal sur son site à compter de cette période étaient extrêmement critiques à l'égard du Mouvement des comités révolutionnaires et du pouvoir.

Dans un courrier, la famille du journaliste a appelé la Fondation Kadhafi à "intervenir pour élucider les circonstances de la disparition et de la mort" du journaliste et à "ouvrir une enquête sur cette affaire". Celle-ci a répondu favorablement à cette demande, promettant de faire tout ce qui était en son pouvoir pour arrêter les assassins du journaliste.

Lors de sa mission en Libye, Reporters sans frontières a contacté le frère de Daïf Al Ghazal : il a déclaré s'en remettre à la Fondation Kadhafi et n'a pas souhaité rencontrer les membres de l'organisation. Saleh Abdussalam Saleh, le directeur exécutif de la Fondation, s'est refusé à affirmer qu'il s'agissait d'une affaire de presse, préférant "attendre le résultat de l'enquête en cours". Fin août 2006, Seif al-Islam, président de la Fondation, avait prévu d'organiser une conférence de presse, promettant de dévoiler de nouvelles informations sur "l'affaire Daïf Al Ghazal". La rencontre a finalement été reportée sine die. Le fils du dirigeant ne s'est plus prononcé, depuis, sur cet assassinat. Certains journalistes, proches du pouvoir, ont déclaré que la mort de Daïf Al Ghazal n'était pas liée à son métier. D'autres n'hésitent pas à expliquer, sous couvert d'anonymat, que le pouvoir peut en venir à de telles extrémités. Un journaliste a ainsi déclaré à Reporters sans frontières que "Daïf Al Ghazal avait été un proche du régime avant de faire défection. Ce qui a peut-être été vécu par certains comme une trahison".

18 mois de prison pour un article sur le Net



"Je dois ma libération à un proche du colonel Kadhafi", a déclaré Abdel Razak Al Mansouri (photo) lors de sa rencontre avec Reporters sans frontières, organisée par le Syndicat des journalistes libyens. Le 19 octobre 2005, cet ancien libraire

et collaborateur régulier d'un site d'informations indépendant, avait été condamné par la cour de justice de Tripoli à 18 mois de prison. Le motif officiel retenu par le tribunal était "la détention sans autorisation d'un pistolet". Selon toute vraisemblance, il a en réalité été condamné pour ses articles critiquant le pouvoir libyen et diffusés sur le site *www.akbar-libya.com*. Le cyberdissident a bénéficié d'une amnistie en mars 2006 après une année de détention. Il a déclaré à Reporters sans frontières n'avoir toujours pas récupéré ses papiers. Plusieurs journalistes ont promis de l'aider. Le rédacteur en chef d'un quotidien lui a également proposé un poste. Abdel Razak Al Mansouri a indiqué avoir lancé un nouveau site Internet.

Disparu depuis 33 ans

Abdallah Ali al-Sanussi al Darrat a disparu en 1973. Aucun des interlocuteurs de l'organisation n'a pu fournir d'indications sur cette affaire. La Fondation Kadhafi s'est engagée à mener une enquête et à informer Reporters sans frontières d'éventuels résultats.

La Libye a-t-elle changé ?

Ceux qui s'en tiennent à la politique étrangère ou économique du pays répondent volontiers par l'affirmative. Tripoli a rompu avec le terrorisme international, reconnu ses forfaits et indemnisé ses victimes. Le colonel Kadhafi a tourné le dos au panarabisme militant et s'est rapproché des Etats-Unis dont il a longtemps été l'un des plus violents adversaires. A ses nouveaux partenaires, voire "amis" occidentaux, il distribue des parts du marché pétrolier et fait miroiter les multiples avantages à tirer de la libéralisation annoncée de son économie.

Dans le domaine des médias, la réponse est plus complexe. Incontestablement, quelque chose a bougé. Mais cette ouverture, très timide, ne concerne que les questions sociales ou économiques. Sur le terrain politique,

le verrouillage reste la règle. La "rhétorique révolutionnaire" est omniprésente. Par peur ou par conviction ? Sûrement un peu des deux, chacun semblant se méfier de son voisin au point d'en rajouter dans les envolées idéologiques. Mais tant qu'il n'existera pas de véritables médias indépendants, il ne sera pas possible de parler de réel progrès dans le domaine de l'information.

Il reste que le pouvoir ne semble guère homogène. Même au sein du Syndicat des journalistes, des points de vue différents cohabitent. Certains journalistes sont bien plus sensibles qu'hier aux réactions des organisations internationales, permettant d'espérer des avancées plus significatives. D'autant que Seïf al-Islam et sa fondation jouent un rôle primordial dans les évolutions en cours. Qu'il s'agisse, pour le fils de Mouammar Kadhafi, d'une véritable volonté de rupture avec le régime actuel ou au contraire de "sauver les meubles", importe peu. Ses seules déclarations ont obligé les journalistes à un examen de conscience. Ils discutent enfin des questions qui gênaient naguère et certains, en aparté, n'hésitent pas à approuver ses propos.

Mais il faut souligner que, sans préjuger du résultat de l'enquête sur la mort de Daïf Al Ghazal, le pouvoir libyen peut encore porter de mauvais coups et s'avérer dangereux pour les journalistes. La communauté internationale - et les institutions européennes en premier lieu - doit accompagner ceux qui, parmi les journalistes libyens, veulent faire évoluer la situation. L'Union européenne doit également faire comprendre à Tripoli qu'elle n'acceptera pas que l'assassinat de Daïf Al Ghazal reste impuni.

Enfin, un autre facteur non négligeable est à prendre en compte : avec les télévisions satellites et Internet, les Libyens ne sont plus isolés du reste du monde comme ils le furent dans le passé. Ils sont devenus exigeants et ne se contentent plus des médias que leur impose le pouvoir. De cela, beaucoup, jusqu'au sommet de l'Etat, sont conscients.